

Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique. (IDL P)

1. **Thème** :
Session de Formation sur la création, l'organisation, la gestion et le fonctionnement des Partis Politiques.
2. **Initiateur** : Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique.
3. **Financement** : Fondation Konrad Adenauer.
4. **Durée** : Du 5 au 10 Avril 2004
5. **Lieu** : Centre Fatima.
6. **Groupes cibles** : 15 Partis politiques.
7. **Nombre de participants** : 80
8. **Argumentaire**

Depuis l'accession de la R.D.C à son indépendance, la problématique de la création, l'organisation, de la gestion et du fonctionnement des partis politiques ainsi que d'instrumentalisation des stratégies de conquête du pouvoir, n'a jamais été maîtrisée par les congolais.

D'une part, la création de nombreux partis Politiques plus de 400 en 1964 et autant actuellement, a obéi aux impératifs opportunistes, infra-solidaires sinon alimentaires, pour consolider les logiques autoritaires en place, et d'autre part leur gestion ressemble à celle d'une institution familiale. Et très souvent, le bureau du parti s'est identifié à la ma lette du Président du parti.

De plus, le (s) créateur (s) d'un parti est (sont) incapable (s) de produire les textes fondateurs du parti (statuts, projet de société, manifeste, programme, etc...).

En outre, il (s) accorde (nt) peu d'importance aux mécanismes et aux stratégies de fonctionnement du jeu politique dans un environnement démocratique d'où leur incapacité notoire pour organiser le marketing politique et réussir la campagne électorale.

En somme, l'expérience accumulée dans les domaines de la création, de l'organisation, de la gestion et du fonctionnement des partis politiques est malheureuse. Elle ne permet pas, hier et davantage aujourd'hui, de contribuer à l'assainissement de l'environnement politique et à l'avènement d'un Etat démocratique.

C'est pourquoi, il est apparu important à l'Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique (IDL P) d'organiser pour la toute première fois, une session de formation consacrée fondamentalement à la création, à l'organisation, à la gestion et du fonctionnement des partis politiques, ainsi qu'à la veille des échéances politiques de la Transition, l'utilisation judicieuse du marketing électoral.

9. **Objectifs**

La session de formation vise à :

- Renforcer les capacités de création, d'organisation, de gestion et de fonctionnement des partis politiques ;
- Développer l'efficacité de l'action politique dans un environnement politique pluraliste ;
- Cultiver les qualités éthiques des acteurs politiques ainsi que des citoyens.
- Former les responsables des partis politiques au marketing politique, et à l'organisation de la campagne électorale.

10. MODULES DE FORMATION

MODULE 1 : PROCESSUS DE CREATION D' UN PARTI POLITIQUE

DUREE : 1 jour

Objectifs :

- Renforcer les capacités compréhensives et interprétatives des textes légaux relatifs à la création d'un parti politique ;
- Familiariser les participants aux modalités de production des statuts de projet de société et de manifeste ;
- Familiariser les participants aux stratégies d'implantation d'un parti politique ;
- Intérioriser les tâches d'un parti politique vis-à-vis des cadres et des membres.

Contenu :

- L'environnement législatif et la création d'un parti politique
- L'initiative d'un parti politique
- Les Modalités de création
- Pourquoi un parti politique
- La loi sur les partis politiques
- Les stratégies d'implantation d'un parti politique ;
- L'application de cette loi
- Les tâches d'un parti politique
- Le Profil du Leader politique

Méthodologie

- Exposé et débat ;
- Travaux en atelier ;
- Documents de travail
 - a) Textes légaux
 - b) Statuts du parti
 - c) Projet de société
 - d) Manifeste
 - e) Le texte de l'exposé

MODULE 2 : Organisation d'un parti démocratique

Durée : 1 jour

Objectifs :

- Renforcer les capacités d'organisation des acteurs politiques ;
- Enrichir les expériences d'organisation des partis ;

Contenu :

- Les principes généraux d'organisation
- Le texte organisateur d'un parti politique ;
- La diffusion des informations ;
- La visibilité du parti (bureau, médias, les supports pour le Marketing
- Statuts ;
- Projet de société, règlement d'ordre intérieur, manifeste.

METHODOLOGIE

- Exposé et débats ;
- Travaux en atelier ;
- Document de travail
 - a) Statuts
 - b) Textes légaux
 - c) Projet de société
 - d) Manifeste ;
 - e) Le texte de l'exposé

MODULE 3 : GESTION QUOTIDIENNE D'UN PARTI POLITIQUE

Durée : 1 jour

Objectifs :

Initier les participants à la gestion moderne d'un parti politique.

Contenu :

- Les événements et les activités du parti
- Recrutement des agents ;
- Les réunions / Procès – verbaux.
- Gestion des ressources humaines ;
- Procédures administratives ; Gestion des dons ;
- Planification des activités du parti
- Préparation des meetings.

Méthodologie

- Exposé et débat ;
- Travaux en atelier ;
- Documents de travail.
 - a) Textes légaux;
 - b) Statuts du parti ;
 - c) Règlements d'ordre intérieur ; projet de société,
 - d) Manifeste ;
 - e) Le texte de l'exposé.

MODULE 4 : STRATEGIE DE CONQUETE DE POUVOIR

Durée : 1 jour

Objectifs :

Inviter les participants au marketing politique, à l'organisation de la campagne électorale.
 Informer les participants des actions des différents intervenants politiques.

Contenu :

Les acteurs de l'espace politique (les partis politiques, groupes de pression, sociétés civiles, gouvernantes).

Le Marketing Politique ;

- ◆ étude du marché électoral ;
- ◆ élaboration des stratégies électorales ;
- ◆ connaissance et exploitation des Sondages;

- La Campagne électorale :

- ◆ Organisation de la campagne ;
- ◆ Planning et contrôle de la campagne ;
- ◆ Démarche concrète sur le terrain.

- Le déroulement des élections

- ◆ Présentation et vigilance du parti dans les lieux du vote,
- ◆ Participation au déroulement ;
- ◆ Contentieux électoral.

Alliances entre partis en périodes pré et post-électorales.

Méthodologie

- Exposé et débat ;
- Travaux en atelier ;
- Documents de travail
- Projet de société
 - a) le texte de l'exposé
 - b) séquences filmiques (vidéo- cassettes).

MODULE 5 : ETHIQUE POLITIQUE

Durée : 1 jour

Objectifs :

- Inviter les participants à l'éthique politique.
- Apprendre aux participants ce que c'est un leader politique,

Contenu :

Profil du Leader;

- ◆ Formation du leader ;
- ◆ L'image sociale du leader ;
- ◆ La capacité conflictuelle ;
- ◆ La personnalité du leader.

Méthodologie

- Exposé et débat;
- Travaux en atelier ;
- Documents de travail;
 - a) le code de l'éthique politique de la CNS
 - b) le texte de l'exposé

PROGRAMME DU DEROULEMENT DE LA SESSION. Lundi 05

Avril 2004

Avant- midi : Séance d'Ouverture

Modérateur : Prof. Makwala ma Mavambu ye Bada.

8h 30 : Arrivée des participants :

9h00 : Distribution des documents ;

9h30: Arrivée des invités

9h40 : Mot du Président de l'IDL

9h50 : Mot du Représentant Résident de la Fondation KONRAD ADENAUER 10h00 :

Mot d'ouverture de la session

10h05 : Cocktail

11h30 : Exposé inaugural, Organisation d'un parti politique : aspects juridiques, par le Prof. Kabange Ntabala Clément.

12h15 : Débat

APRES - MIDI

13h15 : Pause café

13h30 : Exposé : Organisation d'un parti politique : aspects internes, par Kiakwama-Kiaki- Kiziki.

14h00: Débat

14h40 :Travaux en ateliers

16h00 : Fin des travaux de la journée.

Mardi 6 Avril 2004

Module 2 : Organisation d'un parti démocrate.

Animateur : Pr Mabilia Mantuba

Modérateur : Prof. Mutunda Mwembo

AVANT- MIDI

9h00 : Exposé 3 : L'organisation d'un parti politique démocrate : Le financement d'un parti politique, par le Prof. Mabilia Mantuba.

9h40 : Débat

10h40 : Pause café

11h00 : Témoignage : Vie interne au sein d'un parti politique, par le Dr Jean-Baptiste Sondji.

11h20 : Débat

12h00: Restauration

APRES-MIDI

13h30 : Travaux en ateliers

15h00 : Pause café

15h30 : Synthèse des travaux en ateliers

16h00 : Fin des travaux de la journée.

Mercredi 07 Avril 2004

Module 4 : Stratégie de conquête du pouvoir.

Animateur : Prof. Mabilia Mantuba Modérateur:

Prof. Mayola Mavunda

AVANT – MIDI

9h00 : Exposé : Aspects juridiques de la conquête du pouvoir, par le Prof. Mpongo Bokako Bautolinga.

9h30 Débat

10h00 : Pause café

10h20 : Exposé : La conduite d'une campagne électorale, par le Prof. Mabilia Mantuba.

11 h00 : Débat

12h45 : Restauration.

APRES – MIDI

13h30 : Travaux en atelier

15h00 : Pause café

15h30 : Synthèse des travaux en atelier

16h00 : Fin des travaux de la journée

Jeudi 08 Avril 2004

Module 5 : Ethique et leadership politique.

Animateur : Abbé José Mpundu

Modérateur: Prof. Sabakinu Kivilu

AVANT — MIDI

9h00:Exposé 10h00 : Pause café

10h30 : Débat 12h30 : Restauration

APRES — MIDI

13h30 : Travaux en atelier

15h00 : Pause café

15h30 : Synthèse des travaux en atelier 16h00 : Fin des travaux de la journée.

Vendredi 09 Avril 2004

Module 3 : Gestion quotidienne d'un parti politique.

Animateur : Ismaël Tidjani Serpos (Bénin).

Modérateur : Prof. Tshungu Bamesa

AVANT- MIDI

9h00 : Exposé 10h00 :

Pause café 10h30 : Débat

AVANT MIDI

13h30 : Travaux en atelier

15h00 : Pause café

15h30 : Synthèse des travaux en atelier

16h00 : Fin des travaux de la journée

Samedi 10 Avril 2004

Séance de clôture

Modérateur : Prof. Moanda Ndeko

9h30 : Adoption du rapport général

10h30 : Evaluation de la session

11h30 : Discours du Président de l'IDLP

11 h40 : Discours du Représentant Résident de la Fondation Konrad Adenauer

11 h50 : Mot de clôture de la session

12h00 : Rafraîchissement

RAPPORT GENERAL DE LA SESSION DE FORMATION SUR LA CREATION, L'ORGANISATION, LA GESTION ET LE FONCTIONNEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Depuis l'accession de la République Démocratique du Congo à son indépendance, la problématique de la création, de l'organisation, de la gestion et du fonctionnement des partis politiques ainsi que de l'instrumentalisation des stratégies de conquête du pouvoir, n'a jamais été maîtrisée par les Congolais.

D'une part, la création de nombreux partis politiques (plus de 400 en 1964 et autant actuellement) a obéi aux impératifs opportunistes, infra-solidaires sinon alimentaires, pour consolider les logiques autoritaires en place, et d'autre part, leur gestion ressemble à celle d'une institution familiale. Et très souvent, le bureau du parti s'est identifié à la mallette du Président du parti.

De plus, le(s) créateur(s) d'un parti est (sont) incapable(s) de produire les textes fondateurs du parti (statuts, projet de société, manifeste, programme, etc). En outre, il(s) accorde (ent) peu d'importance aux mécanismes et aux stratégies de fonctionnement du jeu politique dans un environnement démocratique, d'où leur incapacité notoire pour organiser le marketing politique et réussir la campagne électorale.

Au vu de ce qui précède, il s'avère que l'expérience accumulée dans les domaines de la création, de l'organisation, de la gestion et du fonctionnement des partis politiques est loin d'être heureuse. Elle ne permet pas de contribuer à l'assainissement de l'environnement politique et l'avènement d'un Etat démocratique.

Ce constat malheureux a fait l'objet des préoccupations de l'IDLP (Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique) au point d'organiser, pour la toute première fois, une session de formation dont les travaux se sont déroulés, du 05 au 10 avril 2004, dans le cadre enchanteur du Centre Paroissial Notre Dame de Fatima à Kinshasa. Septante participants venus de 25 partis politiques ont été réunis autour du thème central portant sur « L'Organisation, la gestion et le fonctionnement des partis politiques ».

Cette session a eu pour objectifs :

- le renforcement des capacités d'organisation, de gestion et de fonctionnement des partis politiques ;
- le développement de l'efficacité et de l'action politique dans un environnement politique pluraliste ;
- la culture des qualités éthiques des acteurs politiques ainsi que des citoyens ;
- la formation des responsables des partis politiques au marketing politique.

De la séance d'ouverture

Trois allocutions ont marqué la séance d'ouverture. Dans son mot, Monsieur le Professeur TSHUNGU Bamesa, Président de l'IDLP, a invité les animatrices et les animateurs de l'espace politique congolais à être des « vrais constructeurs d'une société où la pratique politique reste un service à rendre à la Communauté, à bannir l'idée selon laquelle la politique est, d'une part, l'art du mensonge et, d'autre part, la voie de l'enrichissement rapide et personnel ». Il a encore insisté sur la volonté d'apprentissage et d'humilité. Succédant au Président, Monsieur Ingo BADORECK, Représentant Résident de la Fondation Konrad Adenauer, a expliqué le sens et le rôle d'un parti politique. Il a recommandé aux participants de profiter de cette session pour renforcer leurs capacités d'organiseurs et de gestionnaires. Pour terminer, Madame Annette K NOBLOCH, Premier Secrétaire d'Ambassade de la République d'Allemagne, représentant Madame l'Ambassadeur, empêchée, a ouvert la session de formation après avoir félicité l'organisation de cette activité, car un parti politique constitue un pilier de la démocratie et dont les acteurs ont un rôle important à jouer dans le processus démocratique.

Cette séance protocolaire a été suivie de la conférence inaugurale tenue par le Professeur Clément KABANGE Ntabala et intitulée « Organisation d'un parti politique :

aspects juridiques ». Il a fait à l'auditoire l'économie de la Loi n° 04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques. Dans sa conclusion, il a, d'une part, mis en exergue les principales innovations de cette loi, à savoir la suppression des regroupements politiques, la réduction de l'âge requis pour être fondateur d'un parti politique, la simplification de la formalité, l'affirmation des droits et avantages des partis politiques, la reconnaissance des compétences à l'autorité du lieu et au Tribunal de Grande Instance. Il a relevé, d'autre part, les faiblesses dues à la possibilité accordée à chaque parti politique de chercher des ressources même à l'extérieur du pays. Il a redouté le danger de l'inféodation.

Cette communication a soulevé des préoccupations relatives notamment au financement et aux ressources. Les intervenants n'ont pas manqué de souligner les privilèges dont s'attribuent les partis créés dans les antichambres de certains ministères. D'où la nécessité d'une subvention de l'Etat. On a également stigmatisé le fait de soustraire les partis issus des ex-belligérants de la démarche générale imposée à toutes les formations. Concernant le niveau d'études exigé pour être fondateur, il a été suggéré de placer la barre assez haute, en préconisant le niveau de licence au lieu de graduat. L'accent a été mis sur l'éveil ou la sensibilisation de la population en vue de s'opposer à toute velléité de prise de pouvoir par les armes.

Des communications aux participants

Après cette phase introductive, les participants ont suivi avec intérêt sept exposés répartis en cinq modules. Monsieur KIAKWAMA-kia-Kiziki a planché sur les aspects internes de l'organisation au sein d'un parti politique. Il a d'emblée relevé l'absence de démocratie au sein des partis politiques. Il s'est ensuite appesanti sur les caractéristiques et les fonctions d'une formation moderne. Il a conclu en insistant sur la démarcation qui existe entre l'Etat et la Société Civile, et sur la nécessité de la transparence, de l'information, de la formation et du pluralisme politique dans un système démocratique.

Le financement des partis politiques a constitué le deuxième exposé présenté par le Professeur Pamphile MABIALA Mantuba–Ngoma. Il s'agit d'une question très préoccupante que l'orateur a décortiqué en s'intéressant aux principes généraux qui déterminent ce financement, aux stratégies susceptibles de générer les ressources et au mode de gestion de ces ressources. Il a ainsi apporté aux participants des informations incitatives et normatives sur cet aspect. Son souhait est de voir les partis, se réclamant de la même idéologie et du même projet de société, se regrouper. Ce qui diminuerait les coûts administratifs et augmenterait l'assiette des recettes du parti. La réduction du nombre des partis donnerait à l'Etat la possibilité de subventionner les formations politiques.

Dr. Jean–Baptiste SONDJJI a initié ensuite l'auditoire à la vie interne au sein d'un parti politique. L'intervenant a fait un témoignage intéressant sur le déroulement des activités dans sa formation. Il a indiqué les conditions dans lesquelles certains partis ont été créés, c'est-à-dire à la suite des discours livrés à la Conférence Nationale Souveraine. On a enregistré ainsi beaucoup d'adhérents et négligé la construction du parti sur une base idéologique. Par ailleurs, la plupart des textes régissant les formations ne sont pas les résultats des réalités vécues. Il s'agit souvent des simples transpositions de ce qui se fait sous d'autres cieux. Les structures de base ne sont pas prises en compte ; on oublie souvent l'arrière-pays.

Pour corriger cet état des choses, il y a deux axes à exploiter. Le premier porte sur la manière de pénétrer la masse par le recrutement. Il faut tenir compte de critères tels la proximité, la densité de la population, les considérations politiques (ex.: impopularité d'une composante belligérante), la technique d'implantation (connaître le milieu et les hommes, identifier les meneurs). Comme un des outils de recrutement, il a cité le dépliant. Le deuxième axe est lié à la formation. Celle-ci se déroule à partir des cellules et par modules successifs. Il a fait une distinction entre adhérent et membre.

Le Professeur Edouard MPONGO Bokako Bautolinga a mené les participants à goûter aux délices des stratégies de conquête du pouvoir.

Il s'est appesanti sur la notion du parti politique. Il a soutenu que les stratégies de conquêtes du pouvoir par les partis politiques doivent respecter la Constitution et la loi électorale. Pour conquérir ce pouvoir par la voie électorale, les partis politiques doivent respecter également le code de l'éthique électorale aussi bien avant ou pendant la période électorale.

Lors de sa seconde intervention, la Professeur Pamphile MABIALA Mantuba -Ngoma a éclairé les membres des partis politiques sur la conduite d'une campagne électorale. Sur base d'un exposé didactique, il a parlé du rôle de la culture politique dans la campagne électorale, du candidat, de l'organisation de la campagne et des actions sur le terrain. Il a rappelé à l'auditoire la nécessité de disposer d'un programme électoral quant on tient à mener une campagne.

Monsieur l'Abbé José MPUNDU a consacré son intervention sur l'« Ethique et le leadership politique ». Il a commencé par faire un double constat. Le premier, éthique, constitue le problème fondamental de la RDC car il y a crise d'identité, d'hommes. Le second est l'absence du leadership politique valable. L'éthique repose sur le sens de responsabilité. La meilleure façon de vivre la démocratie, c'est de la vivre d'abord au sein du parti. Parlant de l'éthique politique, il a cité des valeurs comme la participation, l'égalité, la liberté, la vérité, la justice et la paix. Il a résumé son propos par cette formule : « Leaders sans éthique politique, c'est la mine d'une société ».

La dernière communication a été faite par Monsieur Ismaël TIDJANI Serpos, ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation et actuellement député à l'Assemblée Nationale (Président du groupe Parlementaire PRD, Parti du Renouveau Démocratique) et député au Parlement panafricain. Il a parlé de l'organisation et de la gestion quotidienne d'un parti politique. Les opérateurs politiques doivent être des professionnels, non des amateurs. Son exposé a été largement illustré d'exemples tirés de son expérience politique au Bénin.

Des échanges autour des exposés

Au cours de cette session de formation, les participants ont apporté leurs contributions significatives à travers des discussions suscitées par les différents exposés.

Par rapport à l'organisation d'un parti politique, des préoccupations soulevées ont porté sur la conditionnalité relative à l'âge et au niveau d'études pour créer un parti politique, sur la notion de démocratie, sur la dépendance du parti au président—fondateur, sur la notion du Gender.

La loi n° 04/002 du 15 mars 2004 a réduit l'âge du fondateur de 30 à 25 ans. Est-ce une façon de faire de la jeunesse une valeur? Pourtant, vieux ou jeune, l'essentiel ne consiste-t-il pas à être capable d'assumer ses responsabilités ? Quant au niveau d'études, des échanges ont eu lieu dans le sens de placer la barre assez haut, c'est-à-dire au lieu de gradué, le requérant doit être licencié.

La notion de démocratie et de la sélection du personnel politique ont suscité plusieurs échanges. La démocratie, c'est la loi de la majorité, du pluralisme et de l'alternance. Les Congolais doivent se faire mutuellement confiance pour gérer ce pays. Pour le moment, la manière d'accéder au pouvoir ne permet pas aux meilleurs d'être des gestionnaires. Il faut éviter l'amalgame entre la démocratie athénienne et celle adoptée de nos jours. Il y a lieu encore de tenir compte de la culture politique démocratique à ne pas confondre avec la culture paroissiale ou sujétion. Il est souhaitable que la démocratie dans un parti puisse préfigurer la démocratie dans le pays. Un autre aspect ignoré ou négligé porte sur le Gender. Les hommes sont accusés d'être égoïstes. Cela peut être vrai. Si la femme congolaise se laisse faire, elle ne sera que ce qu'elle est. C'est pourquoi, il faut continuer le combat sans lequel la notion du gender ne sera que vaine.

La question du Président du parti qui fait tout constitue un problème malheureux. Nous avons, dans ce pays, la culture du président-fondateur. Ce qui suppose que nos partis ne fonctionnent pas comme une association ; on ne cotise pas. D'où, l'importance de participer à la vie du parti. Le fondateur n'a pas plus de droit qu'un autre membre.

Sur le plan du financement et des ressources des partis politiques, les participants se sont inquiétés des partis créés dans les antichambres des ministères pendant que d'autres formations végètent. Il a été rappelé que celui qui est au pouvoir a toujours un avantage sur celui qui ne dirige pas. Toutefois, il ne faut pas utiliser les fonds de l'Etat pour favoriser son parti. En tout état de cause l'existence d'une police financière efficace serait un atout. Ils ont estimé que la subvention de l'Etat serait nécessaire pour atténuer cette injustice. Les mécanismes de contrôle rencontrent de résistance quant il s'agit d'auditer le fondateur. La pauvreté des militants ne permet pas à ce que les cotisations se fassent. Cela est évident, mais les cotisations ne devraient pas être exorbitantes. Une stratégie pour renflouer la caisse du parti consiste à multiplier le nombre des adhérents. Il est vrai que la pauvreté constitue un frein aux cotisations. Nous ne pouvons oublier que les gens n'ont pas la culture de cotiser. Plus grave encore, on n'a pas la culture d'impôt, encore moins celle du porte-monnaie. Pourtant, c'est ce qui crée l'esprit d'entreprise. Tout cela forme un handicap pour la mobilisation des ressources.

Il a été aussi signalé que la loi en gestation à l'Assemblée Nationale prévoit la subvention de l'Etat aux partis politiques. La tendance est que ce financement s'effectue après les élections. Il y a crainte qu'avant les élections, des formations politiques reçoivent des financements extérieurs. D'où, le risque d'une certaine inféodation. Cet élément ne devrait pas être exagéré. Il faut savoir que dans l'état actuel des choses, rares sont les partis qui reçoivent des fonds extérieurs. En dépit de la solidarité internationale, aucun parti ne reçoit l'argent de fonctionnement venant de l'étranger. Seuls les voyages à l'extérieur sont assurés dans ce contexte.

Parler de la vie interne au sein des partis politiques, des stratégies de recrutement et de formation n'a rien de suicidaire. Il s'agit de montrer comment un parti politique peut parvenir à conquérir un espace en termes d'adhésion. Il ne faut pas oublier que la plupart d'adhérents le sont d'abord par sympathie, par affinité. C'est après la formation reçue que l'on devient militant ou membre.

Pour conquérir le pouvoir par la voie des urnes, des préalables comme l'existence de l'Administration Publique et d'un pouvoir judiciaire méritent d'être pris en compte. Il faut une administration efficace et une justice indépendante. Ceci éviterait des violences pendant les élections. La loi électorale doit spécifier que toute formation à la base des troubles est à interdire ou à radier. Cette même loi aurait intérêt à stipuler clairement que le territoire de la République est ouvert à tous les partis politiques. Pour prévenir des débordements éventuels durant les manifestations du parti (marches, meetings, etc.), il y a lieu de les encadrer.

La loi constitue le cadre de référence pour créer un parti. Il faut éviter que des partis politiques se créent en marge de la loi. L'informel est risquant et ne rassure pas.

Le peuple a-t-il les capacités voulues pour faire un choix en période électorale ? En dépit de tout ce que l'on pense, il faut faire attention car le peuple Congolais est mûr; il a une conscience; il sait, le moment venu faire la part des choses. Pour atteindre l'électorat, plusieurs moyens de communication sont à la portée de l'opérateur politique et de son parti. Le Théâtre en constitue un.

La politique du ventre implique le fait de se nourrir à tout prix, à n'importe quelle condition, etc. C'est pourquoi on constate une tendance à traîner le pied pour aller aux élections. Une autre tendance réside dans le réflexe de ne poser sa candidature que là où l'on est originaire, même si on n'y habite pas depuis plusieurs années. Une telle pratique est à déconseiller. Il faut laisser aux cadres de la base ce soin, c'est-à-dire ceux qui connaissent mieux leur milieu. Cette notion de proximité ou de résidence est à appliquer. Accéder au pouvoir par le maraboutage ne forme pas un exemple à suivre. Il ne faut pas baser la vie ou la promotion sur des incertitudes. Cela est dangereux.

Les divers attitudes ou actes observés ou décriés dans le chef des opérateurs politiques peuvent être nivelés à travers des comportements éthiques appropriés ou conformes. Ce qui peut assurer la consolidation du leadership politique. Un leader doit être tolérant, mais intraitable quant il s'agit de défendre l'intérêt général. Par rapport à l'histoire récente de notre pays, il y a lieu de rappeler que les armes n'ont jamais rien changé, mais elles ont toujours contribué à détruire la vie. Aucune guerre n'est juste.

Quant à la tenue des élections, il ne faut pas tabler sur la volonté politique des dirigeants au pouvoir. Ils ne le feront pas promptement. Il y a lieu plutôt de compter sur

une pression de mobilisation populaire et avec l'argent du peuple. L'essentiel ne constitue pas à choisir celui qui aime le pouvoir, mais le leader qui fait le pouvoir au service de la communauté. L'homme à choisir n'est pas difficile à trouver car il se trouve juste à côté de vous, dans votre quartier.

Un chrétien peut-il faire de la politique ? Si elle est entendue comme bien commun, oui. Malheureusement chez nous, quand on accède au pouvoir, on oublie les valeurs chrétiennes.

L'organisation et la gestion quotidienne d'un parti politique ont suscité plusieurs préoccupations. La place de la femme au sein d'un parti mérite une attention de la part des dirigeants. Il est reconnu que la proportion des femmes dans les pays africains est supérieure à 50%. Un parti politique soucieux de drainer le plus d'adhérents en son sein doit impliquer cette frange de la population dans le processus de développement. Toutefois, il faut compter avec elles, en les aidant à progresser et à mieux s'organiser. On ne doit pas perdre de vue que les femmes sont plus percutantes et moins transhumantes.

Quant au tribalisme, il ne faut pas s'attendre à ce que sa fin soit décrétée. Il faut rouler avec tout en sachant qu'il s'agit d'un phénomène très renforcé dans les zones où la population est analphabète. La solution consiste à diminuer le taux d'analphabétisme par l'alphabétisation. Il y a lieu aussi d'être vigilant dans l'égalité pour la répartition des revenus et des responsabilités.

Dans groupement humain, l'argent demeure le nerf de la guerre. Aussi, est-il recommandé de gérer de façon transparente et de se conformer aux principes éthiques.

A la question de savoir quel scrutin est le meilleur? Il n'y a pas de réponse tranchée à ce sujet. On pourrait peut-être se contenter d'une sorte de cocktail en adoptant le scrutin proportionnel pour les législatives avec obligation d'avoir des listes partout dans le pays.

Le scrutin majoritaire s'appliquerait aux présidentielles. Toujours est-il que la formule appropriée sortirait d'une série d'expériences.

Le financement des élections peut s'effectuer de deux façons : par le parti et par le candidat lui-même. Au Bénin, les deux formules sont appliquées.

L'exemple béninois en matière de gestion de l'espace médiatique repose sur la liberté d'expression suffisamment garantie. Pour les organes publics, les textes assurent la participation de tous par le canal de la Haute Autorité de la Communication.

Sur le plan de la corruption électorale au Bénin, cela se fait par le candidat lui-même quant il achète, par exemple, les consciences. Il ne faut pas oublier que le peuple est mûr. Ce n'est pas l'argent qui fait gagner, mais c'est la manière d'organiser sa campagne qui compte. Le porte-à-porte semble être la formule indiquée pour gagner au Bénin, au niveau local et législatif. La RDC, avec son étendue, ne constitue pas un problème facile. Il est encore vrai que la corruption des structures chargées des élections existe.

Les ressources peuvent provenir parfois de grands contribuables membres du parti. Les partis amis extérieurs constituent une autre source de financement. Il faut cependant en déterminer la hauteur. Au Bénin, l'apport extérieur ne peut dépasser 20% du budget du parti.

Des recommandations

La présente session de formation a dégagé les recommandations qui sont livrées ci-dessous.

1. Du point de vue de l'organisation et du fonctionnement des partis politiques dans leurs aspects juridiques et internes, il a été recommandé de :

- a) Privilégier la formation des membres pour obtenir un niveau de conscience requis ;
- b) Se conformer le plus possible à la loi ;
- c) Inscrire clairement dans les statuts et le règlement d'ordre intérieur, les principes de démocratie interne ;
- d) Convoquer régulièrement le congrès du parti ;
- e) Favoriser les mécanismes de régulation interne des conflits.

2. Par rapport au financement et aux ressources, les principes et options ont été levés et coulés en recommandations. Il s'agit :

- a) pour le parti, d'être capable de mobiliser ses ressources propres (cotisations, dons et legs, libéralités) ;
- b) de distinguer nettement les biens du parti et ceux de ses membres ;
- c) de l'obligation qu'à l'Etat de subventionner les partis politiques ;
- d) de la possibilité donnée aux partis politiques de bénéficier d'un appui financier extérieur ou étranger ;
- e) de l'obligation d'imposer aux partis politiques de se doter d'un siège au niveau national et provincial, d'un numéro de compte bancaire et d'une adresse électronique ;
- f) d'inciter les leaders des partis politiques à développer le sens ou l'esprit de créativité pour multiplier les sources de revenus ;
- g) d'inscrire dans le budget de l'Etat pour l'exercice 2005, un financement pour le fonctionnement des partis politiques et leur campagne électorale pendant la transition. Pour ce faire, il faut que la loi sur les subventions de l'Etat soit promulguée avant l'élaboration des prévisions budgétaires de l'exercice 2005.

3. Concernant les *aspects éthiques dans la gestion* des partis politiques, la session a recommandé de :

- a) Exiger aux opérateurs politiques la probité morale élevée dans leur vie publique et privée ;
- b) Se respecter mutuellement au sein des partis politiques et respecter les engagements pris ;
- c) Eviter la transhumance et le vagabondage politique ;
- d) Détribaliser les structures politiques ;
- e) Prôner l'incorruptibilité et l'honnêteté ;
- f) Mettre fin à l'opportunisme dans les activités ;
- g) Etre visionnaire ;
- h) Cesser avec l'instrumentalisation des femmes ;
- i) Privilégier le patriotisme et le nationalisme au profit de l'intérêt public ;
- j) Respecter la loi.

4. Quant aux aspects liés au management, il a été préconisé de :

- a) Exiger les séminaires de formation des formateurs, ainsi que ceux de la base pour renforcer les capacités et le changement des mentalités ;
- b) Etre rassembleur ;
- c) Savoir convaincre la population à adhérer au projet de société de son parti ;
- d) Se doter d'une base financière et intellectuelle solide pour assurer l'indépendance du parti ;
- e) Se documenter en permanence afin d'avoir des connaissances suffisantes dans la gestion du parti ;
- d) Savoir gérer les ambitions des membres ;
- e) Traduire le programme du parti par des actes concrets ;

- f) Elaborer des stratégies gagnantes et être bon diplomate ;
- g) Mettre en place des mécanismes d'évaluation des objectifs du parti ;
- h) Promouvoir le planning social dans l'organisation des partis politiques ;
- i) Exiger du dirigeant du parti le sens de l'auto-contrôle dans la gestion quotidienne, un esprit créatif et un besoin permanent de formation ;
- l) Promouvoir la culture de l'alternance et l'exercice de la démocratie dans la gestion du parti politique ;
- m) Favoriser l'organisation des rencontres régulières des cadres et dirigeants politiques pour l'échange d'expérience et le renforcement des capacités en leadership.

5. Se référant à la manière de faire le marketing électoral, il a été recommandé de :

- i) Favoriser l'équité dans le traitement des candidats sur le plan des médias et des finances ;
- j) Observer la loi ;
- k) Eviter les discours ou propos incendiaires.

6. La session s'est penchée aussi sur *le profil du candidat* aux élections en déterminant les critères communs, à savoir :

- 1) être né du père et de mère congolais ;
- 2) appartenir à un parti politique ou être indépendant ;
- 3) être âgé d'au moins 30 ans ;
- 4) jouir de l'intégrité morale, physique et mentale ;
- 5) jouir des droits civiques et politiques ;
- 6) faire preuve de bonne vie et moeurs ;
- 7) avoir une formation adéquate ;
- 8) ne pas être militaire sous le drapeau ou fonctionnaire ;
- 9) avoir le sens de l'éthique.

Les *critères spécifiques* ont été définis par échelon. Ainsi, au niveau Local, le candidat doit :

1. être résident ;
2. y avoir résidé au moins une année ;
3. maîtriser la langue et la culture du milieu ;
4. avoir fait au moins 4 ans post-primaires ;
5. être âgé de 30 ans au moins.

Au niveau Provincial, le candidat est tenu de :

1. être résident ;
2. y avoir séjourné au moins une année ;
3. avoir fait au moins 6 ans post-primaires ;
4. être âgé de 30 ans au moins.

Sur le plan National, le candidat doit :

1. être résident au pays ;
2. y avoir séjourné une année au moins ;
3. avoir fait des études supérieures.

Le candidat à l'Election présidentielle a obligation de :

1. être résident au pays ;
2. y avoir résidé consécutivement pendant 5 ans ;
3. parler au moins deux langues nationales ;
4. être marié ;
5. avoir fait des études supérieures ou avoir une expérience équivalente ;
6. ne pas détenir concurremment une nationalité étrangère avec la nationalité congolaise ;
7. être âgé de 40 ans minimum et avoir une expérience professionnelle et politique d'au moins 10 ans.

Après avoir tracer le profil des candidats aux différents échelons, il a été recommandé au candidat :

- avoir une connaissance pluridisciplinaire.

7. Les différents *modes de scrutin* ont été examinés. Il s'en est dégagé des considérations transformées en recommandations. Ainsi, par rapport aux divers modes, il a été demandé de :

- a) Consacrer les élections comme seul mode d'accession au pouvoir ;
- b) Ne pas reconnaître tout gouvernement issu des coups d'Etat militaires de toute autre forme alliant la violence ou la lutte armée ;
- c) Ne pas mettre en place des mécanismes pour sa propre reconduction ;
- d) Se conformer au verdict pour garantir la crédibilité du scrutin ;
- e) Empêcher les pratiques anti-démocratiques (éthnicisation électorale, la fraude, le trucage) ;
- f) Favoriser l'émergence d'un marché électoral libre et sans monopole ;
- g) Interdire le vote communautaire, religieux et des confréries au profit d'un vote d'opinion ;
- h) Vulgariser à la base les modes de scrutin afin d'apprendre aux adhérents des partis politiques à tirer profit de la concurrence politique ;
- i) Promouvoir l'instauration d'un contrôle juridique compétent et indépendant afin de garantir le respect de la transparence électorale ;
- j) Exiger l'institution des commissions de contrôle à tous les échelons et la présence systématique des scrutateurs représentant les candidats dans les bureaux de vote ;
- k) Poursuivre les débats internes au sein de chaque parti politique sur les différents systèmes électoraux.

8. A propos de *l'image sociale de l'homme politique* congolais, qualifié par la masse de menteur, immoral, corruptible, corrupteur, égoïste et assoiffé de pouvoir, et considéré par les intellectuels de plaintif, de contestataire, manquant de principe idéologique directeur, d'alimentaire, versatile, inconstant, incompetent et insuffisant, les participants à la session de formation ont recommandé aux opérateurs politiques de :

- a) Demeurer toujours réceptifs aux attentes du peuple ;
- b) Etre constamment ouverts et sociables ;
- c) Répondre périodiquement devant le mandant de leur responsabilité ;
- d) Mettre l'intérêt général au dessus des intérêts particuliers
- e) Respecter scrupuleusement les échéances électorales considérées comme moment privilégié de rendre compte ;
- f) Rassurer le peuple ;
- g) Lier l'acte à la parole.

9. Tenant compte de *l'autoperception de l'homme politique Congolais*, les participants ont d'abord relevé les vertus (compétent, animé de la volonté du progrès social, altruiste, calculateur, meneur d'homme, optimiste et conscient de l'unité nationale). Ils ont ensuite recensé les vices de l'homme politique, à savoir le non respect des engagements, le manque de patriotisme, l'opportunisme, le vagabondage politique, l'absence d'idéal, l'égoïsme, la dépendance et le manque de personnalité, la démagogie, le tribalisme, le déficit d'une culture démocratique et le manque de l'intérêt général.

Au vu de cet inventaire, les participants ont recommandé de mettre sur pied un code d'éthique.

10. La *Relecture de la déclaration nationale des principes d'éthiques* a été faite à la lumière de la communication de Monsieur l'Abbé José MPUNDU et à d'autres exposés soumis aux participants. Ils ont ainsi préconisé de

- a) Revaloriser la vie sous toutes ses formes ;
- b) Respecter l'homme dans la mesure où la nature humaine est décrétée par Dieu lui conférant des droits inaliénables et inviolables ;
- c) Sur le plan de la transcendance :
 - promouvoir le respect de la vérité comme valeur de base pour l'établissement d'un ordre social humain et humanisant ;
 - rejeter toute forme d'idolâtrie et de domination des consciences, toute perversion de politique, de la relation sociale sous forme de violence ;
 - bannir l'institutionnalisation de la corruption, de la malhonnêteté et de la cupidité, toute pratique qui concerne le divorce de la parole avec l'acte ;
- d) Sur le plan de la tolérance :
 - Favoriser le libre-arbitre, lequel fonde le pluralisme, c'est-à-dire le droit de former et d'appartenir à des partis politiques différents ;

– Revaloriser l'Etat dans ses attributs.

Ce qui suppose la pratique de la logique institutionnelle qui permet de combattre la personnalisation des institutions au sein de l'Etat ;

Du point de vue du dialogue et de la concertation :

- Promouvoir une véritable société démocratique où s'expriment librement les opinions sur le plan politique, économique et social afin de défendre une cause ;

e) Concernant la responsabilité :

Permettre aux contraintes constitutionnelles d'instituer un régime d'équilibre et de surveillance des pouvoirs qui maintiennent les dirigeants sous contrôle et les empêchent d'abuser impunément de leurs pouvoirs ;

f) A propos de la solidarité nationale :

Organiser l'Etat de manière à considérer l'homme comme source de développement pour la promotion de la justice distributive et du bien commun, à travers une attention spéciale aux personnes vulnérables, aux sinistrés et aux plus démunis, afin de renforcer leur capacité d'auto -prise en charge ;

g) Sur le plan de la réconciliation :

Promouvoir l'esprit de repentance en vue de permettre l'application de la justice - miséricorde pour récupérer l'homme au service de qui doit s'exercer toute politique authentique ;

h) Dans le domaine de la bonne gouvernance ;

Promouvoir la connaissance et la pratique des principes de bonne gestion afin de construire des stratégies prospectives et d'élaborer des programmes de développement.

11. Concernant *les stratégies d'intégration des femmes dans les partis politiques*, il y a lieu de :

Créer une branche spécialisée pour l'intégration des femmes ;

a) délester les femmes de leurs obligations naturelles afin de les aider à émerger ;

b) stimuler en elles l'intérêt de la pratique politique ;

c) récupérer les revendications légitimes des femmes par les partis politiques (conditions d'accouchement, lutte contre le mariage précoce, lutte contre les pratiques barbares comme l'excision, lutte contre les préjugés misogynes) ;

d) opérer une discrimination positive ;

e) disposer d'un projet de société concernant le volet femme

f) organiser des programmes incitatifs à la pratique politique ;

g) pratiquer une politique de proximité par les partis vers les associations féminines ;

h) avoir un traitement égalitaire au sein des partis politiques

i) promouvoir l'idée d'existence d'égalité d'aptitude entre les hommes et les femmes.

Au vu de ces stratégies, il a été recommandé de :

Promouvoir et assurer l'éducation des femmes dès leur bas âge pour stimuler leurs ambitions de futurs leaders ;

a) aux femmes politiques, de canaliser les revendications spécifiques des femmes

pour qu'elles se sentent réellement représentées

- b) combattre le primat du charme par les critères objectifs de compétence ;
- c) revaloriser la femme ;
- d) soutenir et appuyer leur esprit d'initiative ;
- e) éviter de se cantonner à une simple course de positionnement tributaire de leurs conditions de femmes ;
- f) éviter une aliénation effrénée et aveugle de la culture chez les femmes et revaloriser les aspects positifs de la culture africaine ;
- g) impliquer les femmes à dénicher et à promouvoir les talents positifs des autres femmes ;
- h) assurer l'alphabétisation des adultes ;
- i) initier des lois protectrices pour la femme (ex. : lois sur les naissances désirables, polygamie, etc.)

12. Sur le plan des stratégies *d'implantations des partis politiques*, il a été préconisé : Au niveau national, de :

- a) mettre sur pied un message du parti ;
- b) sensibiliser les proches (proximité) et par les médias ;
- c) constituer le bureau national en tenant compte de l'équilibre géopolitique ;

Au niveau provincial, de : Cibler les fiefs en fonction des charismes des membres du bureau national ;

- a) Déléguer les membres du bureau vers les provinces ;
- b) Choisir localement quelqu'un en tenant compte de sa notoriété pour implanter le parti ;

• Au niveau local, de :

- a) User de la technique de proximité (porte à porte, voisin, amis, frères, soeurs, etc) ;
- b) Procéder par des meetings ;
- c) Initier des rassemblements, des réunions avec les groupes cibles (femmes, jeunes, ONG) ;

13. A propos du rôle *de la jeunesse dans les partis politiques*, les constats suivants ont été faits :

- a) Les jeunes sont majoritaires au sein de la société ;
- b) Jeunesse est victime de l'impréparation et de manque d'encadrement ;
- c) La jeunesse manque de repère ou de référence ;
- d) Les jeunes sont désœuvrés
- e) Les jeunes sont ignorants
- f) Les jeunes sont victime de la manipulation
- g) La jeunesse est intolérante;
- h) Les préoccupations des jeunes ne sont pas prises en compte par les adultes.

Les jeunes ont, en outre, mission de :

- a) faire de jeunes les bâtisseurs d'une société nouvelle ;

- b) participer à la formulation de la politique du parti en ce qui concerne l'encadrement des jeunes ;
- c) faire le contrepoids ;
- d) apporter le dynamisme et l'esprit nouveau ;
- e) assurer la relève et la survie du parti ;
- f) traduire les aspirations à la liberté de la société en général.

Au vu de ces diverses missions, la session de formation a recommandé de :

- a) préparer et former les jeunes aux principes de la non-violence et de la tolérance ;
- b) prendre en compte les desiderata de la jeunesse et son encadrement ;
- c) inciter la jeunesse à faire le service civique.

Fait à Kinshasa, le 10 avril 2004

Prof. Noël OBOTELA Rashidi
Rapporteur